



<p style="text-align: center;">DOCUMENT DESCRIPTIF DE LA CONSULTATION Valant règlement de consultation Acquisition informatique pour le syndicat mixte du Parc Livradois-Forez</p>

1- Dénomination des cocontractants

Pouvoir adjudicateur

Stéphane RODIER
Président
Parc Naturel Régional Livradois-Forez
Maison du Parc
63880 SAINT-GERVAIS-SOUS-MEYMONT

Agissant en vertu de la délibération du 6 octobre 2021.

Cocontractant (à renseigner par l'entreprise)

Nom :

Adresse :

SIRET :

Possibilité de répondre au marché dans le cadre d'un groupement ou par le biais d'une sous-traitance. Dans ce cas, identifier chacun des membres du groupement ou sous-traitant (formulaires DC1-DC2-DC4).

2- Procédure de passation

Marché alloti passé en procédure adaptée selon les articles L 2123-1 et R 2123-1 à R 2123-8 du code de la commande publique.

3- Objet de la consultation / Durée

Les éléments relatifs à cette consultation sont disponibles dans le CCTP annexe à ce document. Le contrat sera conclu pour une durée de 1 an à compter de sa notification.

4- Critères de sélection des offres

Les critères de sélection de l'offre seront:

- Prix de l'offre 50 %
- Valeur technique de l'offre : 40 %
- Délais de livraison : 10 %

Conformément aux dispositions de l'article R 2123-5 du code de la commande publique, le Syndicat mixte du Parc naturel régional pourra négocier avec un ou plusieurs candidats ayant présenté une offre. Cette négociation pourra porter sur tous les éléments de l'offre, notamment le prix.



5- Pièces constitutives de la consultation

La présente lettre de consultation signée et le devis remis par l'entreprise.

6- Montant de la prestation (à renseigner par l'entreprise)

Montant total du Lot n°1

Montant HT :

Taux de TVA :

Montant TTC :

Montant total du Lot n°2

Montant HT :

Taux de TVA :

Montant TTC :

Montant total du Lot n°3

Montant HT :

Taux de TVA :

Montant TTC :

7- Délais de paiement et intérêts moratoires

Le paiement pourra se faire sur présentation de factures d'acomptes suivant l'avancement des prestations.

Les factures seront établies en un original et mandatées après certification du service fait. Ces factures sont à transmettre par voie dématérialisée sur la plate-forme Chorus Pro mise en ligne par la Direction Générale des Finances Publiques (ordonnance n°2014-697 du 26 juin 2014).

Le délai de paiement est fixé à 30 jours à compter de la réception de la facture par la personne publique.

Le défaut de paiement dans le délai global précisé ci-dessus fait courir de plein droit des intérêts moratoires selon les modalités définies dans le décret n° 2008-1550 du 31 décembre 2008.

8- Acomptes

Le paiement s'effectuera par acomptes au fur et à mesure de la livraison du matériel.



9- Modalités de la consultation

Offre à remettre pour **le 7 février 2022– 12 H 00** (dernier délai).

A l'adresse du Parc Naturel Régional ou sur place contre récépissé, aux bureaux du Parc de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 (fermeture le vendredi à 16h30) ou par mail à l'adresse suivante achat.public@parc-livradois-forez.org avec accusé de réception.

Délai de validité de l'offre :

Le délai de validité de l'offre est fixé à 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.

DOCUMENTS REMIS PAR LE CANDIDAT A L'APPUI DE SON OFFRE

- ✓ Le présent document renseigné et signé
- ✓ Le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP), daté et signé
- ✓ Ses délais de livraisons à réception de la commande
- ✓ Le devis ou le bordereau des prix unitaires
- ✓ Descriptif des matériels proposés
- ✓ Un RIB

Les prix sont réputés comprendre toutes les charges fiscales, parafiscales ou autres frappant la prestation ainsi que tous les frais annexes.

Les prix sont réputés fermes.

Le.....

Signature et Cachet de l'entreprise

Le.....

Signature et Cachet du Président / ou / du Directeur
du syndicat mixte du Parc naturel régional Livradois-Forez